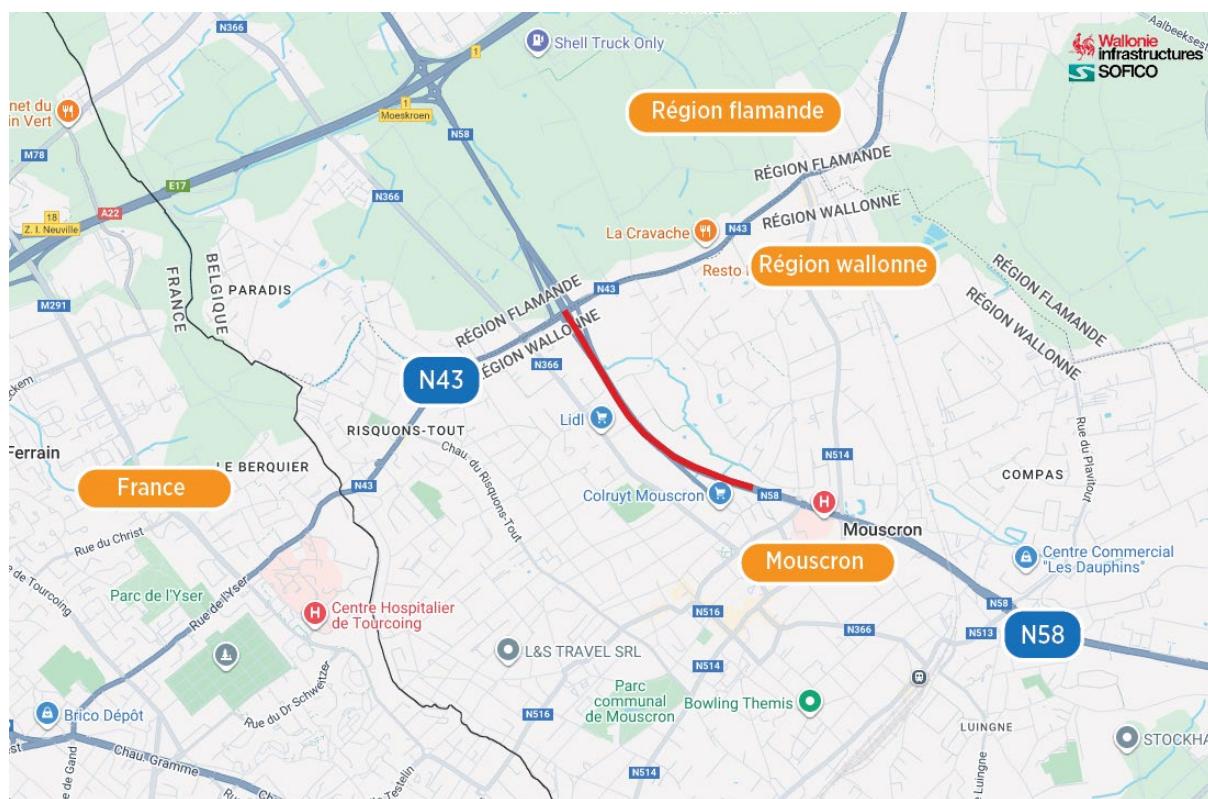


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N58 – Mouscron : réhabilitation des revêtements entre la limite avec la Région flamande et le tunnel Astrid

4 septembre 2025

A Mouscron, les revêtements de la N58 feront l'objet d'un renouvellement dès ce mercredi 10 septembre, dans les deux sens, entre le tunnel Astrid et la limite avec la Région flamande. La circulation sera maintenue sur une bande par sens durant toute la durée du chantier, jusqu'au début du mois d'octobre.



Ce chantier vise à renouveler les **couches supérieures du revêtement** de la N58, sur l'ensemble des voies de circulation, dans les deux sens, entre la sortie du tunnel Astrid et la limite avec la Région flamande, soit sur environ 1,5 km. Diverses

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

opérations complémentaires seront menées (arasement des terre-pleins, réparations d'avaloirs...), profitant de la signalisation en place.

MODIFICATIONS DES CONDITIONS DE CIRCULATION

Dès le mercredi **10 septembre** et pour **deux semaines** environ, la circulation, sur la N58, entre la sortie du **tunnel Astrid** et la limite avec la **Région flamande**, s'effectuera sur **une bande dans chaque sens**, avec une vitesse maximale limitée à **70 km/h** :

- En direction de Dottignies, la circulation s'effectuera uniquement en voie de droite ;
- En direction de la Région flamande, la circulation s'effectuera sur une bande basculée à contre-sens, sur la voie de gauche accueillant habituellement le trafic vers Dottignies ;
 - Les accès à la N58 vers la Flandre depuis la rue de la Coquinie et la rue du Chemin Croisé seront fermés ;
 - Les sorties de la N58 en direction de la Flandre menant à la rue du Chemin Croisé et à la N43 seront fermées ;
 - Des déviations locales seront mises en place.

Dès le courant de la **semaine du 22 septembre**, sous réserve des conditions météorologiques, et pour **une semaine et demie** environ, la circulation, sur la N58, entre la sortie du **tunnel Astrid** et la limite avec la **Région flamande**, s'effectuera toujours sur **une bande dans chaque sens**, avec une vitesse maximale limitée à **70 km/h** :

- En direction de la Région flamande, la circulation s'effectuera uniquement en voie de droite ;
- En direction de Dottignies, la circulation s'effectuera sur une bande basculée à contre-sens, sur la voie de gauche accueillant habituellement le trafic vers la Flandre ;
 - Les accès à la N58 vers Dottignies depuis la N43 et la rue de Comines seront fermés ;
 - Les sorties de la N58 vers Dottignies menant aux rues de Comines et du Manège seront fermées ;
 - Des déviations locales seront mises en place.

La fin des travaux est prévue pour **début octobre**, sous réserve des conditions météorologiques.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ce chantier représente un budget d'environ **€730.000 HTVA** financé par la SOFICO, maître d'ouvrage.

Il sera réalisé en collaboration avec son partenaire technique : le SPW Mobilité et Infrastructures, maître d'œuvre.

C'est la société COLAS qui a été désignée par marché public pour l'exécution de ces travaux.

Contact : Héloïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | heloise.winandy@sofico.org

Rejoignez-nous !   